



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six juillet à dix-huit heures,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 11 juillet 2024

Nombre de Conseillers :	
En exercice	10
Présents	8
Procuration	2
Votants	10

Étaient présents : Mmes Irene LEBEAU, Gaelle JOSSINET, Corinne THERIC, MM Christian RAGUES, Renaud ESCANDE, Jean-Luc ALBE, Jean-Claude THION, Laurent BALSAN.

Absents excusés : MM. Marc SAUVAIRE, Jean-Marie PONCELET

Procuration : SAUVAIRE Marc à BALSAN Lauret, PONCELET Jean-Marie à RAGUES Christian.

Vote :

Pour : 9

Abstention : 1

Contre :

PRISE EN CHARGE HÉBERGEMENT ÉTUDIANT PACTE AGROÉCOLOGIQUE

Mme le Maire expose :

Un étudiant travaille actuellement sur le projet de Pacte Agroécologique porté par la Communauté de Communes.

Dans le cadre de sa thèse, il vient travailler 3 semaines sur la commune et doit se loger sur place.

Mme le Maire propose de loger cet étudiant à la maison multi services au tarif forfaitaire de 150€ pour les 3 semaines avec une prise en charge par la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Valide le tarif de 150€ pour l'hébergement
- Valide la prise en charge de cette somme par la commune
- Charge Mme le Maire de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 26 juillet 2024

Mme le Maire
Irène LEBEAU

